



## Calendrier des paiements pour le service de garde 2023-2024

Bonjour chers parents,

Nous vous faisons parvenir un calendrier vous indiquant les dates des paiements de septembre à décembre 2023.

Comme vous pouvez le constater, la facturation sera faite une fois par mois, et un état de compte sera envoyé par courriel à chaque mois.

**Vous êtes encouragés à utiliser le paiement par internet.** Veuillez utiliser le numéro de référence de 18 positions débutant par SG, sans espace, ni tiret. Ce numéro est indiqué sur votre état de compte. Il faut choisir le bon numéro de référence correspondant au parent-payeur situé au-dessus du nom de celui-ci. C'est ce dernier qui recevra les relevés fiscaux. Chaque parent (père et mère) ainsi que chaque école ont son propre numéro de référence. **Si votre enfant change d'école, le numéro de référence change aussi, donc il faut changer les informations dans votre institution bancaire.**

Vous constaterez que les jours fériés ne sont pas facturés. Le montant de huit dollars et cinquante (9.20\$) est facturé pour une journée régulière. Le montant de quatorze dollars (15.30\$) est facturé seulement si vous inscrivez votre enfant au service de garde pour les journées pédagogiques (JP). Tous ces tarifs peuvent changer au courant de l'année scolaire. De plus, il y aura des frais supplémentaires variables selon les activités lors des journées pédagogiques auxquelles votre enfant est inscrit.



## Calendrier des paiements 2023-2024

Ces montants n'incluent pas les journées pédagogiques, ni les frais scolaires.

\* **Le solde du compte doit être à 0\$ le 31 décembre 2023.**

### Septembre 2023

Les frais de service de garde : 184\$

FACTURATION : semaine du 4 septembre 2023

Semaine du 28 août au 1 septembre : 18.4\$

Semaine du 4 septembre : 36.80\$

Semaine du 11 septembre : 36.80\$

Semaine du 18 septembre : 46\$

Semaine du 25 septembre: 46\$

### Octobre 2023

Les frais de service de garde : 202.4\$

FACTURATION : semaine du 2 octobre 2023

Semaine du 2 octobre : 36.80 \$

Semaine du 9 octobre : 36.80\$

Semaine du 16 octobre : 46\$

Semaine du 23 octobre : 36.80\$

Semaine du 30 octobre : 46\$



## **Novembre 2023**

FACTURATION : semaine du 6 novembre 2023

Les frais du service de garde : 165.6\$

Semaine du 6 au 10 novembre : 46\$

Semaine du 13 novembre : 36.80\$

Semaine du 20 novembre : 46\$

Semaine du 27 novembre : 36.8\$

## **Décembre 2023**

Les frais de service de garde : 138\$

FACTURATION : semaine du 4 décembre 2023

Semaine du 4 décembre : 46\$

Semaine du 11 décembre : 46\$

Semaine du 18 décembre : 46\$

**Total septembre à décembre 2023 : 690\$**

Marie-Josée Allard

Technicienne en service de garde

819-332-2005 #2